



LE RISQUE CHIMIQUE



Pour limiter les contacts homme/produit, je me protège à chaque étape du traitement.

1 JE CHOISIS MES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

- ▶ Combinaison catégorie III, type 3/4/5/6.
- ▶ Gants nitrile.
- ▶ Masque à cartouches A2P3 : une cagoule ventilée permet de mieux supporter l'ensemble.
- ▶ Bottes.

Je laisse au vestiaire mes vêtements de ville dans une armoire propre ; je porte (sur mes vêtements de travail) les EPI qui me sont fournis ; je les entretiens, je les change dès qu'ils sont usés.

2 JE M'ORGANISE

- ▶ Je préfère travailler en horaires décalés, les EPI sont plus supportables aux heures les moins chaudes de la journée.
- ▶ Dans l'idéal, j'ôte ma combinaison chaque fois que je reprends mon véhicule ; sinon, je protège le siège avec une housse plastique jetable, comme mon garagiste.

- ▶ J'informe le personnel à pied des délais de rentrée : 6 heures minimum, 24 heures (produits classés R36, R38, R41) ou 48 heures (produits classés R42, R43).

3 JE ME LAVE

- ▶ Les mains et le visage, aussi souvent que possible (avant de reprendre mon véhicule, de manger, de téléphoner...) ; bidon d'eau et savon sont à disposition dans le fourgon.

- ▶ Le corps entier, en fin de traitement (douche de décontamination).

Je jette les EPI souillés, je remets mes vêtements de ville avant de reprendre mon véhicule pour rentrer à la maison, je lave mes vêtements de travail à part.



La cuve phyto déplace le centre de gravité en hauteur et peut générer un risque. Pour en savoir plus sur le risque mécanique, rendez-vous sur www.msa085155.fr

et recherchez

chenillard

